

OLYMPIQUE BASKET PANONNAIS

OBP

Année 2025 -2026



ACTIVITE	HORAIRES	ENTRAINEURS
École de Basket U7 à U9	SAMEDI 10H00 – 12H00 : Plateau Vincendo Rivière du Mât les Hauts	THOMAS CAMILLE SEBASTIEN
U11	MERCREDI 14H30 - 16H00 : Plateau Vincendo VENDREDI 16H30 – 18H30 : Plateau Noir Collège	FLORIAN FREDERIC
U13	MARDI 16H30 - 18H30 : Plateau Noir Collège JEUDI 16H30 – 18H30 : Plateau Noir Collège	FLORENT
U15	LUNDI 16H30 – 18H00 : Plateau Noir Collège JEUDI 17H00 – 19H00 : Plateau Vincendo	SANDRA
U18	MARDI 18H00 – 19H30 : Plateau CASEC VENDREDI 18H00 – 19H30 : Plateau CASEC	
SENIORS	LUNDI 20H00 – 21H30 : Gymnase Paul Moreau	

INFORMATIONS DIVERSES :

Si vous désirez vous investir bénévolement dans l'OBP merci de prendre contact.

Tout objet de valeur n'est pas sous la responsabilité de Olympique Basket Panonnais.

Sur présentation de la licence, une réduction sera appliquée sur vos achats « Rayon basketball » avec le magasin INTERSPORT.

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné(e), responsable légale de l'enfant précité,

- autorise celui-ci à participer aux activités de l'OBP.
- autorise le ou la responsable(s) de l'activité ou tout autre personne responsable de la catégorie à prendre les dispositions qui lui sembleraient nécessaires pour permettre de prodiguer les premiers soins ou une intervention médicale d'urgence.

N° de TELEPHONE (obligatoire) : ou

Fait à :le : / / Signature du représentant légal : « *lu et approuvé* »

TARIFS 2025/2026

Prix de la cotisation 80 EUROS

Tarif Famille : 1ère 80€ puis les autres à 60€

TEE- SHIRT OFFERT ! Taille souhaitée :



JE M'INSCRIS (en lettres majuscules svp) :

NOM : PRENOM : CATEGORIE :

DATE DE NAISSANCE : SEXE :

MAIL :

FRATRIE : RENOUELEMENT : OUI NON

PAIEMENT :

- ☐ En espèces
- ☐ Chèque à l'ordre de « Olympique Basket Panonnais »
N° du chèque
Un reçu sera remis à votre enfant le/..../....
- ☐ Paiement avec CROS SOLID'R = 20 euros en caution en attendant l'acceptation du dossier

CROS SOLID'R : Avant le 12 octobre 2025

Critères d'éligibilité :

- Être né en 2013 et 2014
- Parents bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire (ARS)
- Être licencié dans un club dont la ligue ou le comité ou à l'AS est affilié au CROS
- Non cumulable avec d'autres dispositifs d'aide à la licence
- Ne pas avoir cette même demande dans une autre association

Je soussigné(e) M. ou Mme, Représentant légal du mineur licencié à l'Olympique Basket Panonnais, atteste exact les informations et documents donnés pour bénéficier du dispositif CROS SOLID'R mis en place par le CROS Réunion.

- ☐ Attestation de l'aide à la Rentrée Scolaire délivrée par la CAF
- ☐ Pièce d'identité du responsable légal + celle du Licencié
- ☐ Copie de la licence (imprimée par OBP)

Fait à :

Le :

Signature du représentant légal : « Lu et Approuvé »

ASSURANCE ET REGLEMENTAIRE

Pour pratiquer en toute sérénité et être assuré en cas de dommage corporel (blessure), il est important d'être bien garanti avec les assurances Individuelles Accident fédérales MDS. De nombreux licenciés pensent être couverts en cas de blessure par leur assurance personnelle mais lorsque l'accident arrive leur assureur émet un refus ou ils ne disposent pas d'une assurance fédérale en Individuelle Accident (IA). **TABEAU RÉCAPITULATIF DES FORMULES D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT :** La FFBB encourage donc fortement les licenciés à faire la démarche et à souscrire à l'une des formules de garantie Individuelle Accident MDS

Les formules d'assurances Individuelles Accident (Helmatt Sport – Generali) – Tableau récapitulatif :

Garanties	Formule A 2,09€/an	Formule A+ 2,59€/an	Formule B 6,39€/an	Formule B+ 6,89€/an	Choix « N » (aucune assurance)
FRAIS DE SOINS DE SANTE :					
• Frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation					
• Forfait journalier hospitalier	✓	✓	✓	✓	✗
• Ostéopathie					
• Soins dentaires/frais prothèse dentaire					
• Soins optiques					
• Frais de transport					
BONUS SANTE	✓	✓	✓	✓	✗
DECES ACCIDENTEL	✓	✓	✓	✓	✗
INVALIDITE ACCIDENTELLE (dont perte totale et irréversible d'autonomie)	✓	✓↗	✓	✓↗	✗
INDEMNITES JOURNALIERES	✗	✗	✓	✓	✗

↗ Augmentation des capitaux selon le taux d'invalidité.

J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de la Fédération de Basketball pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités du club.

Je choisis la formule : soit€

Signature du représentant légal : « *lu et approuvé* »

DEPLACEMENTS POUR L'ENTRAINEMENT :

Je soussigné(e) M. ou Mme (Représentant légal du mineur) (*)

Autorise / N'autorise pas (*) mon fils, ma fille (nom, prénom)

..... à se rendre seul(e) à la salle des sports pour l'horaire de l'entraînement ou des matchs et à rentrer seul(e). Tout départ prématuré pendant l'entraînement ou match sera possible si muni d'une autorisation signée des parents et remis au coach responsable. L'OBP n'est responsable que durant le temps de l'entraînement si le licencié est présent. Les parents s'engagent à être présents 10 min avant la fin de l'entraînement sur le terrain (surtout pour les petits).

Fait à :

Signature du représentant légal : « *Lu et Approuvé* »

Le :

DROIT A L'IMAGE :

Je soussigné(e) M. ou Mme (Joueur(se) adulte, représentant légal du mineur) (*) Autorise /n'autorise pas l'OLYMPIQUE BASKET PANONNAIS à utiliser librement les photos de (*) moi-même (nom et prénom)

.....(*)
mon fils, ma fille (nom, prénom) qui seront prises dans le cadre exclusif des activités liées au club de l'OLYMPIQUE BASKET PANONNAIS (pour une publication sur le site internet de l'association, sur son compte Facebook et sur tout support d'information relatif à la promotion des activités de l'association).

Ces prises de vue ne pourront être ni vendues, ni utilisées à d'autres fins que celles mentionnées ci-dessus.

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le libre accès aux documents établis par l'OLYMPIQUE BASKET PANONNAIS est garanti, de même que le droit de retrait.

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation des photos ne devront pas porter atteinte à son image et/ou à sa réputation.

Cette autorisation est valable pour la saison 2025-2026.

Signature du représentant légal : « *Lu et Approuvé* »

CHARTRE DE L'OBP :

Je viens d'adhérer à l'OLYMPIQUE BASKET PANONNAIS. Par conséquent, je me dois de participer à la vie de mon club de différentes manières et pour cela je m'engage vis-à-vis du club à respecter les points suivants :

■ LE BASKETTEUR EXEMPLAIRE

- ☐ Je suis présent aux entraînements avec la tenue de sport, ma bouteille d'eau et à l'heure
- ☐ Je respecte mon entraîneur, mes coéquipiers
- ☐ Si je suis indisponible, je préviens le plus tôt possible mon entraîneur/coach
- ☐ Je veille à laisser les vestiaires propres
- ☐ Je prends soin du matériel

■ LE BASKETTEUR CONTRIBUTEUR

- ☐ J'aide pour installer et ranger le matériel
- ☐ En fin de saison, je participe à l'assemblée générale du club

■ LE BASKETTEUR FAMILIAL / ESPRIT CLUB

- ☐ Je participe avec mes coéquipiers au temps convivial
- ☐ Je participe aux événements proposés par le club en fonction de mes disponibilités

■ LES PARENTS S'ENGAGENT À

- ☐ Laisser l'enfant sur le lieu d'entraînement après avoir eu confirmation de la présence de l'entraîneur
- ☐ Respecter les règles de fair-play en toutes circonstances
- ☐ Participer aux événements proposés par le club en fonction de leurs disponibilités

Signature du représentant légal : « *Lu et Approuvé* »